



ÉTATS FINANCIERS

États financiers consolidés audités

Exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)



NOUVEAU MONDE GRAPHITE

TABLE DES MATIÈRES

ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE	1
ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT NET ET DU RÉSULTAT GLOBAL	2
ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES	3
TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE	4
NOTES ANNEXES	5-32



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de Nouveau Monde Graphite Inc.

Notre opinion

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Nouveau Monde Graphite Inc. et de ses filiales (collectivement, la « Société ») aux 31 décembre 2020 et 2019 et au 1^{er} janvier 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (IFRS).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société, qui comprennent :

- les états consolidés de la situation financière aux 31 décembre 2020 et 2019 et au 1^{er} janvier 2019;
- les états consolidés du résultat net et du résultat global pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019;
- les états consolidés des variations des capitaux propres pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019;
- les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019;
- les notes annexes, qui comprennent les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada. Nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2500, Montréal (Québec) Canada H3B 4Y1
Tél. : +1 514 205-5000, Téléc. : +1 514 876-1502



Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de gestion.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Société pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Marc-Stéphane Pennee.

/s/PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

Montréal (Québec)

Le 6 avril 2021

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A123642

ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

	Notes	31 décembre 2020	31 décembre 2019 (montants ajustés, note 27)	1 ^{er} janvier 2019 (montants ajustés, note 27)
ACTIF				
ACTIFS COURANTS				
Trésorerie		4 520	4 077	3 794
Subventions et autres débiteurs	11	829	233	236
Trésorerie soumise à restrictions		158	158	-
Placements		-	22	20
Taxes de vente à recevoir		736	668	979
Crédits d'impôt à recevoir		3 958	4 151	1 339
Charges payées d'avance		215	300	53
Total des actifs courants		10 416	9 609	6 421
ACTIFS NON COURANTS				
Crédits d'impôt à recevoir		3 802	2 203	2 812
Immobilisations corporelles	7	4 207	2 872	1 289
Immobilisations incorporelles	8	920	1 526	2 127
Actifs au titre de droits d'utilisation	9	1 067	563	-
Trésorerie et dépôts soumis à restrictions		744	621	779
Total des actifs non courants		10 740	7 785	7 007
Total de l'actif		21 156	17 394	13 428
PASSIF				
PASSIFS COURANTS				
Comptes créditeurs et charges à payer	10	6 988	4 908	5 786
Subventions différées	11	1 511	-	-
Partie à court terme des obligations locatives	12	295	459	-
Emprunts	13	1 793	4 502	931
Total des passifs courants		10 587	9 869	6 717
PASSIFS NON COURANTS				
Obligation de démantèlement		621	621	621
Emprunts		-	-	2 377
Obligations locatives	12	781	150	-
Obligation convertible	14	14 505	-	-
Autres passifs		-	-	448
Total des passifs non courants		15 907	771	3 446
Total du passif		26 494	10 640	10 163
CAPITAUX PROPRES (INSUFFISANCE)				
Capital-actions	15.1	60 537	56 184	36 243
Bons de souscription	15.3	867	2 224	4 780
Surplus d'apport		9 894	7 368	4 219
Composante capitaux propres de l'obligation convertible	14	364	-	-
Déficit		(77 000)	(59 022)	(41 977)
Total des capitaux propres (insuffisance)		(5 338)	6 754	3 265
Total du passif et des capitaux propres (insuffisance)		21 156	17 394	13 428
Engagements	25			
Événements postérieurs à la date de clôture	26-27			

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
(signé) Eric Desaulniers – administrateur
(signé) Daniel Buron – administrateur

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT NET ET DU RÉSULTAT GLOBAL

	Notes	Exercices clos les	
		31 décembre 2020	31 décembre 2019 (montants ajustés, note 27)
		\$	\$
CHARGES			
Dépenses de prospection et d'évaluation	16	10 340	9 832
Charges liées aux produits à valeur ajoutée	17	2 911	1 605
Frais généraux et frais d'administration	18	7 770	5 804
Redevance de fonderie nette	13	(4 306)	-
(Perte) bénéfice d'exploitation		16 715	17 241
Coûts financiers nets	19	1 263	252
Perte avant impôt		17 978	17 493
Produit d'impôt différé	20	-	(448)
Perte nette et résultat global		17 978	17 045
Perte de base et diluée par action	15.2-26	(0,684)	(0,750)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	26	26 287 106	22 723 974

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	Notes	Nombre	Capital-actions	Bons de souscription	Surplus d'apport	Composante capitaux propres de l'obligation convertible	Déficit	Total des capitaux propres (insuffisance)
			\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} janvier 2020 – chiffres présentés antérieurement		261 782 814	56 184	2 224	7 368	-	(28 417)	37 359
Effet cumulatif – changement de méthode comptable	27	-	-	-	-	-	(30 605)	(30 605)
Solde ajusté au 1^{er} janvier 2020		261 782 814	56 184	2 224	7 368	-	(59 022)	6 754
Bons de souscription expirés	15.3	-	-	(836)	836	-	-	-
Bons de souscription exercés	15.3	8 722 914	3 574	(521)	-	-	-	3 053
Options exercées	15.6	1 450 000	572	-	(132)	-	-	440
Paielements fondés sur des actions	15.6	1 037 587	208	-	1 822	-	-	2 030
Frais d'émission d'actions		-	(1)	-	-	-	-	(1)
Obligation convertible	14	-	-	-	-	364	-	364
Perte nette et résultat global		-	-	-	-	-	(17 978)	(17 978)
Solde au 31 décembre 2020		272 993 315	60 537	867	9 894	364	(77 000)	(5 338)

	Notes	Nombre	Capital-actions	Bons de souscription	Surplus d'apport	Déficit (montants ajustés, note 27)	Total des capitaux propres
			\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} janvier 2019 – chiffres présentés antérieurement		175 311 126	36 243	4 780	4 219	(21 586)	3 264
Effet cumulatif – changement de méthode comptable	27	-	-	-	-	(20 391)	(20 391)
Solde ajusté au 1^{er} janvier 2019		175 311 126	36 243	4 780	4 219	(41 977)	3 264
Actions émises dans le cadre d'un placement privé	15.1	86 170 213	20 250	-	-	-	20 250
Bons de souscription expirés	15.3	-	-	(2 573)	2 573	-	-
Options exercées	15.6	250 000	79	-	(29)	-	50
Actions émises en contrepartie de services-conseils	15.1	51 475	14	-	-	-	14
Paielements fondés sur des actions	15.6	-	-	17	605	-	622
Frais d'émission d'actions	15.1	-	(401)	-	-	-	(401)
Perte nette et résultat global		-	-	-	-	(17 045)	(17 045)
Solde au 31 décembre 2019		261 782 814	56 184	2 224	7 368	(59 022)	6 754

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

	Notes	Exercices clos les	
		31 décembre 2020	31 décembre 2019
		(montants ajustés, note 27)	
		\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Perte nette		(17 978)	(17 045)
Dotation aux amortissements	7-9	1 202	1 082
Perte (profit) sur cession de placements		22	(3)
Perte à la cession d'actifs	7	2	-
Charge d'impôt différé		-	(448)
Rémunération fondée sur des actions	15.6	2 030	637
Coûts financiers		1 114	137
Redevance de fonderie nette	13	(4 306)	-
Variation nette du fonds de roulement	21	(135)	(3 014)
Sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation		(18 049)	(18 654)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Entrées d'immobilisations corporelles	7	(1 269)	(1 673)
Trésorerie et dépôts soumis à restrictions		(123)	-
Crédits d'impôt et subventions reçus		731	-
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement		(661)	(1 673)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Produits tirés de placements privés	15.1	-	20 250
Produits tirés de l'obligation convertible, déduction faite des frais d'émission	13	14 786	-
Produits tirés de la dette, déduction faite des frais d'émission	13	3 781	2 000
Remboursement d'emprunts et d'obligations locatives	12, 13	(2 906)	(1 289)
Produits tirés de l'exercice de bons de souscription	15.3	3 053	-
Produits tirés de l'exercice d'options sur actions	15.6	440	50
Frais d'émission d'actions		(1)	(401)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		19 153	20 610
Variation nette de la trésorerie		443	283
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice		4 077	3 794
Trésorerie à la clôture de l'exercice		4 520	4 077
Information supplémentaire	21		

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES ANNEXES

1. NATURE DES ACTIVITÉS ET RISQUE DE LIQUIDITÉ

Nouveau Monde Graphite Inc. (la « Société ») a été créée le 31 décembre 2012 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. La Société se spécialise dans la prospection, l'évaluation et la mise en valeur de biens miniers situés au Québec et développe du matériel d'anode à base de graphite naturel de qualité batterie destinée au secteur du lithium-ion.

Les actions de la Société sont inscrites sous les symboles NOU à la Bourse de croissance TSX, NMGRF sur le marché OTCQX et NM9 à la Bourse de Francfort. Le siège social de la Société est situé au 331, rue Brassard, Saint-Michel-des-Saints, Québec, Canada, J0K 3B0.

Au 31 décembre 2020, la Société avait un fonds de roulement déficitaire de 171 \$, un déficit cumulé de 77 000 \$ et une perte de 17 978 \$ pour l'exercice clos à cette date. Le fonds de roulement comprenait des crédits d'impôt à recevoir de 3 958 \$ et une trésorerie de 4 520 \$.

Avec le financement achevé en janvier 2021 (note 26), la direction estime que la Société dispose de fonds suffisants pour s'acquitter de ses obligations et des dépenses prévues pour les douze mois à venir lorsqu'elles deviennent exigibles. Pour déterminer si le principe de continuité d'exploitation est approprié, la direction tient compte de toute l'information à sa disposition concernant les perspectives de la Société pour au moins les 12 mois suivant la fin de la période de présentation de l'information financière. La capacité de la Société à poursuivre son exploitation et à financer ses activités de prospection, d'évaluation et de mise en valeur sera fonction de la capacité de la direction à réunir des fonds supplémentaires sous une forme ou une autre, que ce soit par une combinaison de partenariats stratégiques, de financements de projet par emprunts, d'accords d'achat, de financements par redevances et d'autres formes de financement offertes sur les marchés financiers. La direction continuera de chercher d'autres sources de financement et, bien qu'elle ait réussi à trouver du financement par le passé, rien ne garantit qu'elle soit à nouveau en mesure d'y parvenir à l'avenir ou que ces sources de financement ou initiatives soient accessibles ou qu'elles le seront à des conditions acceptables pour la Société.

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT ET DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Les états financiers consolidés de la Société ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »).

Les méthodes comptables décrites à la note 4 ont été appliquées uniformément à tous les exercices présentés dans ces états financiers consolidés. Se reporter à la note 27 pour obtenir des informations sur la modification de méthode comptable volontaire intervenue en 2020.

Le conseil d'administration a approuvé les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020 (y compris les données comparatives) aux fins de publication le 6 avril 2021.

3. NOUVELLES NORMES COMPTABLES

Modification d'IAS 1 Présentation des états financiers

L'IASB a apporté des modifications à IAS 1 *Présentation des états financiers* qui uniformisent la définition de caractère significatif dans toutes les IFRS et le *Cadre conceptuel de l'information financière*, clarifient le moment où les informations sont significatives et intègrent certaines des indications d'IAS 1 sur les informations non significatives. Plus précisément, les modifications clarifient que l'information est significative si l'omission, la fausse déclaration ou l'obscurcissement peut raisonnablement influencer les décisions que les principaux utilisateurs d'états financiers à usage général prennent en se fondant sur ces états financiers. Le caractère significatif dépend de la nature ou de l'ampleur de l'information, ou des deux. Une entité évalue si une information, individuelle ou combinée à d'autres informations, est significative dans le contexte de ses états financiers pris dans leur ensemble. La Société a adopté IAS 1 le 1^{er} janvier 2020, mais celle-ci n'a pas eu d'incidence importante sur les informations à fournir dans les états financiers consolidés.

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

4.1 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés de la Société regroupent les comptes de la société mère et de ses filiales. La société mère contrôle une filiale quand elle est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec la filiale et qu'elle est capable d'influer directement sur ces rendements du fait de son pouvoir sur la filiale.

Toutes les opérations et tous les soldes entre les sociétés du groupe sont éliminés à la consolidation, y compris les profits et les pertes latents sur les opérations entre les sociétés du groupe. Les montants présentés dans les états financiers de la filiale ont été ajustés lorsque cela était nécessaire afin d'assurer l'uniformité avec les méthodes comptables adoptées par la Société.

Les profits et pertes ainsi que les autres éléments du résultat global des filiales acquises ou vendues au cours de la période sont comptabilisés à partir de la date d'effet de l'acquisition, ou jusqu'à la date d'effet de la cession, selon le cas.

Filiales

Information sur les filiales de la Société, toutes détenues en propriété exclusive, au 31 décembre 2020 :

NOM DE LA FILIALE	ACTIVITÉ PRINCIPALE	PAYS DE CONSTITUTION EN SOCIÉTÉ	ANNÉE DE CONSTITUTION
Quartier Nouveau Monde Inc.	Société immobilière	Canada	2017
Nouveau Monde Europe LTD	Société commerciale	Angleterre et Pays de Galles	2020

4.2 MONNAIE FONCTIONNELLE ET MONNAIE DE PRÉSENTATION

Les états financiers consolidés du groupe sont libellés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle de la société mère et de ses filiales et monnaie de présentation.

Les transactions en devises sont initialement comptabilisées au cours du change au comptant de leur monnaie fonctionnelle respective en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours du change au comptant en vigueur à la date de clôture. Les écarts sont inscrits à l'état du résultat net et du résultat global.

Les éléments non monétaires en devises évalués au coût historique sont convertis au cours du change en vigueur à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en devises évalués à la juste valeur sont convertis au cours du change en vigueur à la date à laquelle la juste valeur a été déterminée.

4.3 CRÉDITS D'IMPÔT À RECEVOIR

La Société a droit à un crédit d'impôt remboursable sur les dépenses de prospection admissibles, à un crédit de droits remboursable pour perte aux termes de la *Loi sur l'impôt minier* (Québec) et à un crédit d'impôt pour la recherche et le développement. Les crédits d'impôt sont comptabilisés comme une réduction des coûts engagés en fonction des estimations formulées par la direction. La Société enregistre ces crédits d'impôt s'il existe une assurance raisonnable qu'ils seront reçus et qu'elle continuera à se conformer à l'ensemble des conditions qui s'y rattachent.

4.4 SUBVENTIONS À RECEVOIR

La Société reçoit régulièrement des subventions dans le cadre de divers programmes incitatifs. La comptabilisation initiale de ces subventions a lieu lorsqu'il existe une assurance raisonnable qu'elles seront reçues et lorsque la Société a l'intention de se conformer aux conditions qui s'y rattachent. L'aide financière reçue pour les dépenses engagées est systématiquement portée en diminution de ces dépenses au cours de la même période comptable où elles ont été engagées.

4.5 COÛTS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Les coûts de recherche sont comptabilisés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de développement sont inscrits à l'actif lorsqu'ils remplissent les conditions nécessaires énoncées dans IAS 38 *Immobilisations incorporelles*. Les coûts engagés pour les activités de développement de procédés de fabrication de produits à valeur ajoutée sont considérés comme des coûts de recherche et développement.

4.6 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et pertes de valeur. Les immobilisations sont inscrites à l'actif et amorties selon le mode linéaire dans l'état consolidé du résultat net et du résultat global. En général, les taux d'amortissement sont les suivants :

Bâtiments	25 ans
Matériel	5-15 ans
Meubles	3-7 ans
Ordinateurs	3 ans
Matériel roulant	5 ans

La valeur résiduelle, la méthode d'amortissement et la durée de vie utile de chaque actif sont revues au moins une fois l'an, à la clôture de l'exercice. Les profits et pertes découlant de la cession d'immobilisations corporelles correspondent à la différence entre le produit tiré de la cession des actifs et la valeur comptable de ceux-ci et sont présentés à l'état consolidé du résultat net et du résultat global.

4.7 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles comprennent les logiciels et les licences à durée de vie définie. Les immobilisations sont inscrites à l'actif et amorties selon le mode linéaire dans l'état consolidé du résultat global. Les immobilisations incorporelles sont soumises à un test de dépréciation chaque fois qu'il existe un indice qu'elles ont pu se déprécier.

En général, les taux d'amortissement sont les suivants :

Logiciels	2 ans
Licences	2-10 ans

4.8 CHARGES DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION

Les charges de prospection et d'évaluation sont les coûts engagés lors de la recherche initiale de ressources minérales, avant que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale ne soient démontrées.

Toutes les dépenses de prospection et d'évaluation sont passées en charges au fur et à mesure qu'elles sont engagées jusqu'à ce que le bien atteigne le stade de mise en valeur. Les coûts liés à la prospection et à l'évaluation comprennent les études topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques, le forage de prospection, le creusage de tranchées, l'échantillonnage, les coûts de recherche et développement spécifiques à un projet minier et les autres coûts liés à l'évaluation de la faisabilité technique et de la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale. Les divers coûts sont

passés en charges pour chaque bien jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient établies.

Lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les dépenses de prospection et d'évaluation relatives au bien minier seront comptabilisées dans les immobilisations corporelles, à titre d'actifs miniers en construction, ou dans les immobilisations incorporelles selon la nature des dépenses.

4.9 DÉPRÉCIATION DES ACTIFS NON FINANCIERS

Aux fins de la détermination de la dépréciation, les actifs sont regroupés au plus bas niveau pour lequel il existe des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes (unités génératrices de trésorerie). Par conséquent, certains actifs sont soumis à un test de dépréciation individuel et certains sont soumis à un test de dépréciation au niveau des unités génératrices de trésorerie.

Lorsqu'un événement ou un changement de situation indique que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable, un actif ou une unité génératrice de trésorerie est soumis à un test de dépréciation.

Une perte de valeur correspondant au montant par lequel la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable est comptabilisée en résultat net. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité.

Il y a reprise d'une perte de valeur si la valeur recouvrable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie excède sa valeur comptable.

4.10 IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

L'impôt sur le résultat est comptabilisé dans l'état du résultat net et du résultat global, sauf dans la mesure où il se rapporte aux éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres, auquel cas il est comptabilisé en capitaux propres.

— Impôt exigible

La charge d'impôt exigible correspond au montant de l'impôt sur le bénéfice imposable de l'exercice, calculé aux taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la clôture de l'exercice et ajusté au titre de toute révision de l'impôt à payer à l'égard d'exercices antérieurs.

— Impôt différé

L'impôt différé est comptabilisé selon la méthode du report variable, au titre des différences temporaires survenant entre la valeur fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable dans les états financiers consolidés. Toutefois, la différence temporaire n'est pas comptabilisée si elle découle de la comptabilisation initiale du goodwill ou d'un actif ou d'un passif dans le cadre d'une transaction autre qu'un regroupement d'entreprises qui, au moment où elle est réalisée, n'a aucune incidence sur le résultat comptable ou imposable. Le montant de l'impôt différé est fonction de la façon dont la valeur comptable des actifs ou des passifs est censée se réaliser ou être réglée, selon les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture et dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'impôt différé est réalisé ou recouvré. Un actif d'impôt différé est comptabilisé seulement dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables futurs seront disponibles à l'égard desquels l'actif pourra être utilisé.

Les actifs et les passifs sont compensés si l'entité a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible ou les actifs et passifs d'impôt différé, et que les actifs et passifs respectifs concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale.

4.11 CAPITAUX PROPRES

— Capital-actions

Le capital-actions représente le montant reçu à l'émission d'actions, moins les frais d'émission, déduction faite de tout avantage fiscal sous-jacent découlant de ces frais d'émission. De plus, si des actions ont été émises en contrepartie de l'acquisition d'un bien minier ou d'autres actifs non monétaires, elles sont évaluées à leur juste valeur selon le cours du marché le jour de la conclusion de l'entente.

— Placements d'unités

Les produits tirés des placements d'unités sont ventilés entre les actions et les bons de souscription en fonction de leur juste valeur relative. Le modèle Black-Scholes est utilisé pour déterminer la juste valeur des bons de souscription, et le prix du marché au moment de l'émission est utilisé pour les actions.

— Surplus d'apport et bons de souscription

Le surplus d'apport comprend les charges liées aux options sur actions non exercées et les montants attribuables aux bons de souscription expirés.

Les bons de souscription comprennent les montants attribuables aux bons de souscription en circulation.

4.12 PERTE PAR ACTION, DE BASE ET DILUÉE

La perte de base par action est calculée en divisant la perte attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le résultat dilué par action est calculé en ajustant la perte attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour tenir compte de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives pouvant être émises lors de l'exercice de l'obligation convertible, des options, des options de courtiers et des bons de souscription. Les actions ordinaires potentiellement dilutives découlant de l'exercice d'options sont réputées avoir été exercées au début de la période ou, si elle est postérieure, à la date d'émission des actions ordinaires potentiellement dilutives et le produit de leur exercice est utilisé pour racheter des actions ordinaires au cours moyen du marché. La méthode de la conversion hypothétique est utilisée pour les débentures convertibles.

4.13 PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS

Des provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. L'échéance ou le montant de la sortie de ressources peuvent être incertains. Les provisions sont évaluées au montant estimatif des dépenses nécessaires pour éteindre l'obligation actuelle, en fonction des éléments probants les plus fiables disponibles à la date de clôture, y compris les risques et incertitudes associés à l'obligation actuelle. Les provisions sont actualisées lorsque la valeur temps de l'argent est importante.

Les activités de la Société sont régies par des lois gouvernementales en matière de protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficiles à cerner en termes de montants, de calendrier et d'incidence. À la date de clôture, la direction est d'avis que les activités de la Société sont conformes aux lois et à la réglementation en vigueur. Une provision liée à la mise hors service d'immobilisations est comptabilisée lorsqu'il y a un engagement implicite résultant d'événements passés, qu'il est probable qu'une sortie de ressources comportant des avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être évalué avec une fiabilité suffisante.

Si la sortie possible de ressources économiques résultant d'obligations actuelles est considérée comme improbable ou éloignée, aucun passif n'est comptabilisé. De telles situations sont présentées comme des passifs éventuels, à moins que la sortie de ressources soit éloignée.

Les provisions sont revues à chaque date de clôture et ajustées pour refléter la meilleure estimation actuelle.

4.14 PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

La Société offre un régime de paiements fondés sur des actions réglés en instruments de capitaux propres à ses administrateurs, dirigeants, employés et consultants admissibles. Le régime de la Société ne comporte aucune option de règlement en trésorerie.

Tous les biens et services reçus en échange de paiements fondés sur des actions sont évalués à leur juste valeur, sauf si cette dernière ne peut être estimée de façon fiable. Dans un tel cas, la Société doit évaluer leur valeur indirectement en se fondant sur la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués. Pour les transactions avec des employés et d'autres personnes fournissant des services similaires, la Société a évalué la juste valeur des services rendus en se fondant sur la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués.

Tous les paiements fondés sur des actions réglés en instruments de capitaux propres (à l'exception des options de courtiers) sont finalement comptabilisés en charges à l'état du résultat net avec un crédit correspondant au surplus d'apport dans les capitaux propres. Les paiements fondés sur des actions réglés en instruments de capitaux propres à des courtiers, dans le cadre d'un financement par capitaux propres, sont comptabilisés en tant que frais d'émission des instruments de capitaux propres avec un crédit correspondant au surplus d'apport dans les capitaux propres.

La charge est ventilée sur la période d'acquisition des droits, selon la meilleure estimation disponible du nombre d'options sur actions dont les droits devraient être acquis. Les estimations sont par la suite révisées s'il existe une indication que le nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue diffère des prévisions. Tout ajustement cumulatif avant l'acquisition des droits est comptabilisé dans la période considérée. Aucun ajustement n'est apporté aux charges comptabilisées au cours d'une période antérieure si certaines options sur actions dont les droits sont acquis ne sont finalement pas exercées.

4.15 INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et sont initialement comptabilisés à la juste valeur majorée des coûts de transaction, exception faite des actifs et des passifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net, qui sont initialement évalués à la juste valeur. L'évaluation ultérieure des actifs et des passifs financiers est décrite ci-dessous (et à la note 18).

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir des flux de trésorerie sur ces actifs ont expiré ou ont été transférés et que la Société a cédé la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif. Un passif financier est décomptabilisé lorsqu'il est éteint, qu'il est annulé ou qu'il arrive à expiration.

Les actifs et les passifs financiers sont compensés, et le solde net est présenté à l'état de la situation financière lorsqu'il existe un droit inconditionnel et juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

— Actifs financiers

Les actifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur. Si l'actif financier n'est pas ultérieurement comptabilisé à la juste valeur par le biais du résultat net, alors l'évaluation initiale tient compte des coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission de l'actif. Lors de la comptabilisation initiale, la Société classe ses actifs financiers dans les catégories d'évaluation suivantes :

- évalués ultérieurement au coût amorti;
- évalués ultérieurement à la juste valeur (soit par le biais des autres éléments du résultat global, soit par le biais du résultat net).

i) Actifs financiers évalués au coût amorti

Un actif financier est ultérieurement évalué au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et déduction faite de toute perte de valeur si :

- la détention de l'actif financier s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts sur le capital restant dû.

ii) Actifs financiers évalués à la juste valeur

Un actif financier doit être évalué à la juste valeur par le biais du résultat net, à moins qu'il ne soit évalué au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Un actif financier doit être évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global si les deux conditions suivantes sont réunies :

- la détention de l'actif financier s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est atteint à la fois par la perception de flux de trésorerie contractuels et par la vente d'actifs financiers;
- les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts sur le capital restant dû.

Dans le cas des placements dans des instruments d'emprunt, cette évaluation dépendra donc du modèle économique suivant lequel le placement est détenu. Dans le cas des placements dans des instruments de capitaux propres qui ne sont pas détenus à des fins de transaction, cette évaluation sera déterminée par le fait que la Société a fait ou non le choix irrévocable, lors de la comptabilisation initiale, de comptabiliser le placement comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global; si la Société a fait ce choix, les profits et les pertes ne seront jamais reclassés en résultat net et aucune perte de valeur ne pourra être comptabilisée en résultat net. Les dividendes rapportés par de tels placements sont comptabilisés en résultat net, à moins qu'il ne soit clair que le dividende représente le remboursement d'une partie du coût du placement.

– Passifs financiers

Les passifs financiers sont ultérieurement évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, sauf en ce qui concerne les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Ces passifs, y compris les dérivés constituant des passifs, sont ultérieurement évalués à la juste valeur.

Instruments financiers – juste valeur

La juste valeur d'un instrument financier est le montant auquel un actif pourrait être échangé ou un passif pourrait être réglé entre des parties bien informées et consentantes, dans le cadre d'une transaction réalisée dans des conditions de concurrence normales.

La juste valeur d'un instrument financier qui est négocié sur un marché actif est déterminée selon les cours du marché, lorsqu'ils sont disponibles. En ce qui concerne les instruments financiers non négociés sur un marché actif, leurs justes valeurs sont déterminées selon des méthodes d'évaluation appropriées. Ces méthodes comprennent l'analyse des flux de trésorerie actualisés, l'utilisation de transactions récentes effectuées dans des conditions de concurrence normales, l'utilisation de la juste valeur courante d'un autre instrument très semblable et d'autres modèles d'évaluation. La Société fait un classement hiérarchique des méthodes d'évaluation des instruments financiers évalués à la juste valeur. Les méthodes sont classées entre les niveaux 1, 2 et 3 selon la mesure dans laquelle les données d'entrée utilisées aux fins du calcul de la juste valeur sont observables et ont une incidence importante sur la juste valeur comptabilisée, comme suit :

- Niveau 1 : Cours (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 : Méthodes d'évaluation faisant intervenir des données d'entrée observables importantes, directement ou indirectement, ou évaluations fondées sur des cours pour des instruments semblables;
- Niveau 3 : Méthodes d'évaluation faisant intervenir des données d'entrée importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

– Instruments hybrides

L'obligation convertible émise par la Société est un instrument financier hybride dont le montant en capital, majoré des intérêts courus et impayés ou non capitalisés, peut être converti en un nombre fixe d'actions ordinaires de la Société au gré du porteur.

La composante passif de l'instrument hybride a été établie en actualisant les flux de trésorerie contractuels; le solde, déduction faite des frais d'émission, a été attribué à la composante capitaux propres de l'instrument financier.

– Dépréciation des actifs financiers

La Société évalue sur une base prospective la perte de crédit attendue liée à ses instruments d'emprunt qui sont comptabilisés au coût amorti. La méthode de dépréciation appliquée varie selon qu'il y a eu, ou non, une augmentation importante du risque de crédit.

La Société suppose que le risque de crédit lié à l'instrument financier n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale si elle détermine que ce risque est faible à la date de clôture. Un instrument financier noté « catégorie investissement » par une agence de notation pourrait être considéré comme présentant un risque de crédit faible.

Pour les comptes clients à recevoir et les actifs contractuels, la Société applique l'approche simplifiée que prévoit IFRS 9, selon laquelle le montant des pertes de crédit attendues pour la durée de vie doit être comptabilisé dès la comptabilisation initiale des débiteurs.

Les instruments financiers de la Société se composent comme suit :

ACTIFS FINANCIERS	CLASSEMENT
Trésorerie	Coût amorti
Débiteurs	Coût amorti
Subventions et autres débiteurs	Coût amorti
Placements	Juste valeur par le biais du résultat net
PASSIFS FINANCIERS	CLASSEMENT
Comptes créditeurs et charges à payer	Coût amorti
Dette à long terme	Coût amorti
Obligation convertible (composante passif)	Coût amorti

4.16 CONTRATS DE LOCATION

Les contrats de location sont comptabilisés comme un actif au titre de droits d'utilisation et un passif correspondant est comptabilisé dans les obligations locatives à la date à laquelle l'actif loué est prêt à être utilisé par la Société.

L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers futurs, y compris les paiements de loyers variables qui dépendent d'un indice ou d'un taux. L'obligation locative est actualisée au moyen du taux d'intérêt implicite du contrat si ce taux peut être facilement déterminé, sinon, le preneur doit utiliser son taux d'emprunt marginal.

Les paiements de loyer mensuels comprennent le remboursement du capital et les charges financières. La valeur actualisée de l'obligation locative est augmentée pour tenir compte de l'augmentation des intérêts et diminuée du remboursement du capital. La hausse des intérêts est imputée au résultat net sur la durée du contrat de location.

Si le contrat de location est modifié, l'obligation locative est réévaluée pour refléter ces changements (p. ex., la modification de la durée du contrat ou des paiements).

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont initialement évalués au coût, qui comprend le montant de l'évaluation initiale de l'obligation locative et de tout paiement de loyer versé à la date de début ou avant celle-ci. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location.

4.17 INFORMATIONS SECTORIELLES

La Société exerce actuellement ses activités dans deux secteurs : l'acquisition, la prospection et l'évaluation de biens miniers, et la transformation du graphite en produits de graphite à valeur ajoutée. L'indicateur du résultat net de chaque secteur correspond au montant des dépenses de prospection et d'évaluation et au montant des charges liées aux produits à valeur ajoutée respectivement présentés dans l'état consolidé du résultat net et du résultat global. La Société mène l'ensemble de ses activités au Québec (Canada).

5. NORMES COMPTABLES PUBLIÉES MAIS NON ENCORE EN VIGUEUR

La Société n'a pas encore adopté certaines normes, interprétations des normes existantes et modifications qui ont été publiées, mais dont la date d'entrée en vigueur est postérieure au 31 décembre 2020. Bon nombre de ces mises à jour ne devraient pas avoir d'incidence importante sur la Société et ne sont donc pas abordées dans les présentes.

Modifications d'IAS 16 Immobilisations corporelles

L'IASB a apporté des modifications à IAS 16 *Immobilisations corporelles*, lesquelles entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022. Les produits tirés de la vente d'éléments qui ont été produits avant que l'immobilisation corporelle ne soit prête à être utilisée doivent être comptabilisés en résultat net, ainsi que les coûts de production de ces éléments. La Société devra donc séparer les coûts associés à la production et à la vente avant que l'immobilisation corporelle ne soit disponible à des fins d'utilisation (produits tirés de la préproduction) et les coûts associés à la préparation de l'immobilisation corporelle en vue de son utilisation prévue. En ce qui concerne la vente d'éléments qui ne s'inscrivent pas dans le cours normal de ses activités, la Société devra, à la suite des modifications, présenter séparément le produit de la vente et le coût de production connexe comptabilisés en résultat net et préciser les postes dans lesquels ce produit et ces coûts sont inclus dans l'état du résultat global. Ces modifications auront une incidence sur les états financiers consolidés de la Société.

6. ESTIMATIONS, JUGEMENTS ET HYPOTHÈSES

Lors de la préparation de ses états financiers consolidés, la direction pose plusieurs jugements et formule de nombreuses estimations et hypothèses concernant la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges.

L'information sur les estimations et les hypothèses importantes qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-après. Les résultats réels peuvent différer considérablement.

Faisabilité technique et viabilité commerciale

L'établissement de la faisabilité technique et de la viabilité commerciale d'un bien minier se fonde sur une combinaison de facteurs. De par sa nature, cette évaluation exige une bonne part de jugement.

Au 31 décembre 2020, la direction a déterminé que la faisabilité technique et la viabilité commerciale n'avaient pas encore été établies pour le projet Matawinie et, par conséquent, le projet est toujours considéré comme au stade de la prospection et de l'évaluation.

Continuité de l'exploitation

L'appréciation de la capacité de la Société à financer ses besoins futurs en fonds de roulement dans le cadre de sa stratégie nécessite l'exercice du jugement. Les estimations et hypothèses formulées sont continuellement réexaminées à la lumière de l'expérience vécue et d'autres facteurs, dont les prévisions relatives à des événements futurs considérés comme raisonnables dans les circonstances.

Incidence de la COVID-19

La durée et l'incidence financière complète de la pandémie de COVID-19 sont encore inconnues pour le moment, tout comme les mesures que prendront les gouvernements, les entreprises et autres pour tenter de réduire la propagation de la maladie. Toute estimation concernant la durée et la gravité de la pandémie est donc sujette à une incertitude significative; et par conséquent, les estimations de la mesure dans laquelle la COVID-19 peut affecter de manière significative et défavorable les activités, les résultats financiers et la situation financière de la Société au cours des périodes futures sont également soumises à une incertitude significative. Au 31 décembre 2020, l'usine de démonstration de Saint-Michel-des-Saints produisait des paillettes de graphite à des quantités similaires à celles observées avant le début de la pandémie, les activités liées à l'ingénierie de détail de la mine et au concentrateur continuent d'avancer, et la construction de l'usine de démonstration de produits à valeur ajoutée à Bécancour continue de progresser significativement. Toutefois, dans l'environnement actuel, les hypothèses établies et jugements émis par la Société sont soumis à une plus grande variabilité qu'en temps normal, ce qui pourrait à l'avenir influencer considérablement les jugements, les estimations et les hypothèses formulés par la direction relativement à l'incidence potentielle de la COVID-19.

Provision au titre des obligations de démantèlement

Les activités de prospection de la Société sont assujetties à plusieurs lois et règlements relatifs à la protection de l'environnement. La direction comptabilise sa meilleure estimation des obligations de démantèlement dans la période où naissent ces obligations. Les coûts réellement engagés au cours de périodes futures pourraient différer considérablement de ces estimations. De plus, les modifications futures des lois et des règlements, les moments où surviendront les flux de trésorerie et les taux d'actualisation peuvent avoir une incidence sur la valeur comptable de cette provision.

Crédits d'impôt

Les crédits d'impôt pour la période à l'étude et les périodes antérieures sont évalués au montant que la Société prévoit recouvrer, selon ses meilleures estimations et son jugement à la date de clôture. Cependant, il demeure des incertitudes quant à l'interprétation de la réglementation fiscale concernant les crédits de droits miniers remboursables pour perte et les crédits d'impôt remboursables à l'égard des dépenses de prospection admissibles, ainsi que le montant et le moment du recouvrement de ces crédits d'impôt.

Pour déterminer si les charges engagées sont admissibles aux crédits d'impôt à la prospection, la Société doit faire preuve de jugement et recourir à des techniques complexes. Par conséquent, le montant constaté à l'égard des crédits d'impôt peut différer considérablement du montant réel des crédits d'impôt reçus, en raison de l'examen réalisé par les autorités fiscales à propos des aspects pouvant être interprétés. Dans l'éventualité d'une telle différence, un ajustement sera apporté aux crédits d'impôt pour les dépenses de prospection au cours des périodes futures.

Il peut s'écouler beaucoup de temps avant que l'administration fiscale fasse rapport de ses décisions sur des questions fiscales, prolongeant ainsi la période de recouvrement des crédits d'impôt. Les crédits d'impôt à la prospection que la Société prévoit recouvrer dans plus d'un an sont classés dans les actifs non courants. Les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés reposent sur les meilleures estimations de la Société et le meilleur jugement possible, comme il est indiqué plus haut. Toutefois, compte tenu de l'incertitude inhérente à l'obtention de l'approbation des autorités fiscales concernées, le montant des crédits d'impôt qui sera recouvré et le moment de ce recouvrement peuvent différer considérablement des estimations comptables et pourraient avoir une incidence sur la situation financière et les flux de trésorerie de la Société.

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrains	Bâtiments	Matériel	Ordinateurs	Meubles	Matériel roulant	Actifs en cours de construction	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
COÛT								
Solde au 1 ^{er} janvier 2020	467	2 430	63	47	70	9	-	3 086
Acquisition	40	212	-	9	-	15	1 206	1 482
Radiation/cessions	-	-	(63)	-	-	-	-	(63)
Solde au 31 décembre 2020	507	2 642	-	56	70	24	1 206	4 505
CUMUL DES AMORTISSEMENTS								
Solde au 1 ^{er} janvier 2020	-	118	59	14	19	4	-	214
Amortissement	-	101	2	25	13	4	-	145
Radiation/cessions	-	-	(61)	-	-	-	-	(61)
Solde au 31 décembre 2020	-	219	-	39	32	8	-	298
Valeur comptable nette au 31 décembre 2020	507	2 423	-	17	38	16	1 206	4 207

	Terrains	Bâtiments	Matériel	Ordinateurs	Meubles	Matériel roulant	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
COÛT							
Solde au 1 ^{er} janvier 2019	227	1 037	63	32	49	9	1 417
Acquisition	240	1 393	-	15	21	-	1 669
Solde au 31 décembre 2019	467	2 430	63	47	70	9	3 086
CUMUL DES AMORTISSEMENTS							
Solde au 1 ^{er} janvier 2019	-	47	58	6	15	2	128
Amortissement	-	71	1	8	4	2	86
Solde au 31 décembre 2019	-	118	59	14	19	4	214
Valeur comptable nette au 31 décembre 2019	467	2 312	4	33	51	5	2 872

Les immobilisations en cours représentent les acomptes versés pour du matériel et elles sont présentées déduction faite des subventions (731 \$ en 2020).

8. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Au cours des années précédentes, la Société et Hydro-Québec (« HQ ») ont signé un accord de licence autorisant la Société à utiliser les technologies brevetées de HQ pour la micronisation, la sphéronisation, la purification et le revêtement de graphite naturel visant à servir le marché des batteries lithium-ion. La Société a versé 2 M\$ US (2 562 \$) pour l'utilisation des brevets qui expirent à différentes dates entre le 24 octobre 2021 et le 7 juin 2028. La licence a été inscrite à l'actif en tant qu'immobilisation incorporelle et sera amortie sur la durée des brevets sous-jacents.

	Logiciels \$	Licences \$	Total \$
COÛT			
Solde au 1 ^{er} janvier 2020	16	2 562	2 578
Solde au 31 décembre 2020	16	2 562	2 578
CUMUL DES AMORTISSEMENTS			
Solde au 1 ^{er} janvier 2020	7	1 045	1 052
Amortissement	9	597	606
Solde au 31 décembre 2020	16	1 642	1 658
Valeur comptable nette au 31 décembre 2020	-	920	920

	Logiciels \$	Licences \$	Total \$
COÛT			
Solde au 1 ^{er} janvier 2019	16	2 562	2 578
Solde au 31 décembre 2019	16	2 562	2 578
CUMUL DES AMORTISSEMENTS			
Solde au 1 ^{er} janvier 2019	3	448	451
Amortissement	4	597	601
Solde au 31 décembre 2019	7	1 045	1 052
Valeur comptable nette au 31 décembre 2019	9	1 517	1 526

9. ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION

La Société a des contrats de location pour divers équipements miniers, véhicules motorisés et bâtiments utilisés dans le cadre de ses activités. Les contrats de location pour du matériel minier et du matériel roulant ont généralement des durées de deux à trois ans, tandis que les contrats de location pour des bâtiments ont généralement des durées de deux à cinq ans.

Le tableau suivant présente la valeur comptable des actifs au titre de droits d'utilisation et la variation au cours de la période.

	Bâtiments \$	Matériel \$	Matériel roulant \$	Total \$
COÛT				
Au 1 ^{er} janvier 2020	457	339	158	954
Nouveaux contrats de location	840	-	-	840
Réévaluation du contrat de location	-	-	115	115
Au 31 décembre 2020	1 297	339	273	1 909
CUMUL DES AMORTISSEMENTS				
Au 1 ^{er} janvier 2020	157	167	67	391
Amortissement	229	154	68	451
Au 31 décembre 2020	386	321	135	842
Valeur comptable nette au 31 décembre 2020	911	18	138	1 067

	Bâtiments	Matériel	Matériel roulant	Total
	\$	\$	\$	\$
COÛT				
Au 1 ^{er} janvier 2019	252	321	109	682
Nouveaux contrats de location	205	18	49	272
Au 31 décembre 2019	457	339	158	954
CUMUL DES AMORTISSEMENTS				
Au 1 ^{er} janvier 2019	-	-	-	-
Amortissement	157	167	67	391
Au 31 décembre 2019	157	167	67	391
Valeur comptable nette au 31 décembre 2019	300	172	91	563

L'amortissement des actifs au titre du droit d'utilisation pour la période comprend des dépenses d'évaluation et de prospection de 321 \$ (355 \$ en 2019) et des charges liées aux produits à valeur ajoutée de 27 \$ (néant en 2019) dans les états consolidés du résultat net et du résultat global.

10. COMPTES CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
	\$	\$
Comptes créditeurs et charges à payer	4 285	4 335
Passifs liés aux salaires et avantages sociaux	1 767	573
Autres dettes	139	-
Intérêts à payer sur l'obligation convertible	797	-
Comptes créditeurs et charges à payer	6 988	4 908

11. SUBVENTIONS

La Société reçoit diverses subventions gouvernementales. La subvention différée est composée des deux éléments suivants :

En août 2019, la Société a obtenu une subvention fédérale avec Technologies du développement durable Canada (« TDDC ») pour un total de 4,25 M\$. Cette subvention aidera la Société à construire une installation de purification de graphite à valeur ajoutée à Bécancour, au Québec. En février 2020, la Société a reçu le premier paiement d'étape de 2 M\$. TDDC a également augmenté de 5 % son engagement initial de 4,25 M\$ envers la Société, ce qui représente une subvention supplémentaire de 213 \$, en raison de l'incidence de la COVID-19 sur les entreprises canadiennes. Le montant additionnel de 213 \$ a été reçu à la fin de mars 2020.

En plus du programme de TDDC, la Société a conclu une autre entente de subvention en avril 2020 avec Transition énergétique Québec (« TEQ »), un programme financé par le gouvernement du Québec, pour le même projet de construction d'une installation de purification de graphite à valeur ajoutée. La subvention supplémentaire de 3 M\$ a été obtenue dans le cadre du programme Technoclimat de TEQ. Au cours de l'exercice 2020, la Société a reçu des paiements totalisant 1,5 M\$.

Au 31 décembre 2020, une tranche de 1,5 M\$ des subventions reçues au cours de l'exercice devait être déduite des dépenses connexes et était donc comptabilisée en tant que subvention reportée à la fin de l'exercice.

Au 31 décembre 2020, les subventions à recevoir de 785 \$ se composaient de plus petites subventions puisqu'il existait une assurance raisonnable qu'elles seraient reçues et que la Société avait l'assurance raisonnable qu'elle continuerait à se conformer aux conditions rattachées aux subventions.

12. OBLIGATIONS LOCATIVES

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
	\$	\$
Solde d'ouverture	609	682
Nouveaux passifs et modifications de contrats de location	955	272
Remboursement de capital	(488)	(345)
Solde de clôture	1 076	609
Partie courante	295	459
Partie non courante	781	150

La Société a également certains contrats de location d'actifs d'une durée de 12 mois ou moins auxquels elle applique l'exemption relative à la comptabilisation applicable aux contrats de location à court terme. Les charges liées aux contrats de location à court terme se sont élevées à 572 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 (144 \$ au 31 décembre 2019).

13. EMPRUNTS

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
	\$	\$
Solde d'ouverture	4 502	3 308
Produits	3 803	2 000
Remboursements	(2 419)	(943)
Frais d'émission	(21)	-
Désactualisation des frais d'émission	25	40
Intérêts inscrits à l'actif	209	97
Dettes réglées en échange de redevances	(4 306)	-
Solde de clôture	1 793	4 502
Partie courante	1 793	4 502
Partie non courante	-	-

Le 21 décembre 2018, la Société avait conclu un financement avec Investissement Québec pour un montant total de 4 665 \$ dans le cadre de quatre offres de prêts dont seulement 3 362 \$ avaient été reçus au 31 décembre 2019. Les emprunts portaient intérêt à un taux annuel se situant entre 6,25 % et 6,38 % selon l'offre concernée.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, la Société avait remboursé 943 \$ sur sa dette. Le reste, soit 2 419 \$, a été remboursé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Au cours du deuxième trimestre clos le 30 juin 2019, la Société a conclu une entente de financement avec un actionnaire important, Pallinghurst Graphite Limited (« Pallinghurst »), pour un montant total de 2 000 \$. Cette entente prévoyait le remboursement complet du capital et des intérêts courus au plus tard le 31 décembre 2020. L'emprunt non garanti portait intérêt à un taux annuel de 9 % et les intérêts courus devaient être payés à la date d'échéance de l'entente.

Le 16 mars 2020, la Société a conclu une nouvelle entente de financement avec Pallinghurst, pour un total de 2 000 \$. Cette entente prévoyait le remboursement du capital et le paiement des intérêts courus au plus tard le 31 décembre 2020. L'entente porte intérêt à un taux annuel de 9 %.

Le 29 avril 2020, la Société a conclu une entente de financement avec Investissement Québec pour un montant total reçu de 1 802 \$ dans le cadre de deux offres de prêts. Les modalités comprenaient des frais d'émission de 1 % calculés sur le montant global total. Le taux d'intérêt sur l'offre de prêt totalisant 611 \$ correspond au taux préférentiel actuel de 2,45 % plus 0,07 %, tandis que le taux d'intérêt sur l'offre de prêt totalisant 1 192 \$ correspond au taux préférentiel actuel de 2,45 %. Le capital doit être remboursé au plus tard le 30 juin 2021. Afin de garantir ses obligations dans le cadre des offres de prêts, la Société a consenti deux hypothèques de premier rang pour le montant total du prêt reçu, lequel couvre l'ensemble de ses débiteurs présents et futurs, y compris ses crédits d'impôt.

Le 28 août 2020, la Société a conclu une transaction de financement avec Pallinghurst dans le cadre de laquelle la Société a émis une redevance de 3,0 % sur le bien de graphite Matawinie à Pallinghurst pour un prix d'achat global de 4 306 \$. Le prix de rachat de la redevance a été réglé par compensation de tous les montants de capital et d'intérêts courus dus par la Société à Pallinghurst.

en vertu du billet à ordre daté du 27 juin 2019 d'un capital de 2 M\$, du billet à ordre daté du 16 mars 2020 d'un capital de 2 M\$ et des intérêts courus totalisant 306 \$. Étant donné que la valeur comptable des biens sous-jacents correspond à néant, un montant égal au prix d'achat est présenté en tant que redevance de fonderie nette à l'état consolidé du résultat net et du résultat global.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, la Société a versé à ses prêteurs des intérêts totalisant 123 \$ (191 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2019).

14. OBLIGATION CONVERTIBLE

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
	\$	\$
Solde d'ouverture	-	-
Produits	15 000	-
Composante capitaux propres de l'obligation convertible	(364)	-
Frais d'émission	(214)	-
Charge de désactualisation	83	-
Solde de clôture	14 505	-
Partie courante	-	-
Partie non courante	14 505	-

Au cours du troisième trimestre clos le 30 septembre 2020, la Société a conclu une obligation convertible garantie de trois ans avec Pallinghurst d'un capital de 15 M\$. L'obligation porte intérêt à un taux annuel de 15 %. Pallinghurst a le droit de convertir la totalité ou une partie des intérêts courus et impayés ou non inscrits à l'actif au titre de l'obligation en actions ordinaires de la Société au cours des actions ordinaires au moment futur de la conversion, sous réserve de l'approbation de la Bourse de croissance TSX. Le montant du capital ainsi que tous les intérêts courus et impayés ou non inscrits à l'actif au titre de l'obligation deviendront payables à la date qui tombe 36 mois après l'émission de l'obligation. À tout moment, Pallinghurst a le droit de convertir la totalité ou une partie de l'obligation en un nombre d'actions ordinaires de la Société égal au montant du capital à convertir, divisé par le prix de conversion de 0,20 \$ par action ordinaire. Parallèlement à l'émission de l'obligation, la Société a émis à Pallinghurst des bons de souscription d'actions ordinaires donnant à Pallinghurst le droit d'acheter jusqu'à 75 000 000 actions ordinaires de la Société, au prix de 0,22 \$ par action ordinaire pendant une période de 36 mois à compter de la date d'émission des bons de souscription.

Lors de la comptabilisation initiale, les produits tirés de l'obligation convertible s'élevaient à 15 M\$. De ce montant, la dette, les frais d'émission et la composante capitaux propres représentent respectivement 14 422 \$, 214 \$ et 364 \$. La composante passif a été évaluée en premier en utilisant un taux effectif de 17 %, soit le taux que la Société aurait obtenu pour un financement similaire sans option de conversion. La valeur résiduelle a été attribuée à la composante capitaux propres et est inscrite dans les capitaux propres. Le produit net attribué aux bons de souscription a été évalué à néant.

15. CAPITAUX PROPRES

15.1 CAPITAL-ACTIONS

Capital-actions autorisé

Nombre illimité d'actions ordinaires participantes et avec droit de vote, sans valeur nominale.

Le 25 avril 2019, la Société a réalisé un placement privé sans l'intermédiaire de courtiers avec Pallinghurst de 43 825 000 actions ordinaires à même le capital-actions de la Société au prix de 0,235 \$ l'action pour un produit brut totalisant 10 299 \$ aux termes d'une convention de souscription datée du 2 avril 2019.

Le 28 juin 2019, la Société a également réalisé un placement privé de 42 345 213 actions ordinaires au prix de 0,235 \$ chacune pour un produit brut totalisant 9 951 \$. Pallinghurst a également participé à ce deuxième placement privé.

Le 1^{er} septembre 2020, la Société a émis un total de 1 037 587 actions ordinaires de son capital-actions au prix de 0,20 \$ l'action ordinaire, pour un montant total de 208 \$ à 31 de ses employés en règlement d'une partie impayée de leur salaire résultant d'une mesure temporaire en réponse à la pandémie de COVID-19.

15.2 PERTE PAR ACTION

La perte de base par action est calculée en divisant la perte nette de l'exercice par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Les nombres moyens d'actions en circulation aux fins du calcul du résultat de base et du résultat dilué des périodes présentées dans les états consolidés du résultat net et du résultat global ont été ajustés pour rendre compte du regroupement d'actions, à raison de dix pour une, réalisé le 24 mars 2021.

La perte de base et diluée par action est la même puisqu'il n'y a aucun instrument ayant un effet dilutif sur le résultat.

15.3 BONS DE SOUSCRIPTION

	Nombre	31 décembre 2020 Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre	31 décembre 2019 Prix d'exercice moyen pondéré \$
Solde d'ouverture	26 766 142	0,38	52 049 727	0,39
Émis	75 000 000	0,22	-	-
Exercés	(8 722 914)	0,35	-	-
Expirés	(14 508 837)	0,40	(25 273 585)	0,40
Solde de clôture	78 534 391	0,23	26 766 142	0,38

Le tableau qui suit présente le nombre de bons de souscription en circulation pouvant être exercé en échange d'un nombre équivalent d'actions :

Date d'expiration	Nombre	31 décembre 2020 Prix d'exercice moyen pondéré \$
7 février 2021	3 534 391	0,35
28 août 2023	75 000 000	0,22
Solde de clôture	78 534 391	0,23

À la date de publication des états financiers, tous les bons de souscription en circulation ont été exercés ou ont expiré.

15.4 BONS DE SOUSCRIPTION DE RÉMUNÉRATION

	Nombre	31 décembre 2020 Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre	31 décembre 2019 Prix d'exercice moyen pondéré \$
Solde d'ouverture	331 994	0,34	1 474 525	0,31
Expirées	(331 994)	0,34	(1 142 531)	0,30
Solde de clôture	-	-	331 994	0,34

15.5 BONS DE SOUSCRIPTION ÉMIS EN CONTREPARTIE DE SERVICES CONSULTATIFS

	Nombre	31 décembre 2020 Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre	31 décembre 2019 Prix d'exercice moyen pondéré \$
Solde d'ouverture	621 665	0,30	1 771 665	0,36
Expirées	(621 665)	0,30	(1 150 000)	0,39
Solde de clôture	-	-	621 665	0,30

15.6 PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Le conseil d'administration détermine le prix par action ordinaire et le nombre d'actions ordinaires qui peut être attribué à chaque administrateur, dirigeant, employé et consultant, ainsi que toutes les autres modalités de l'option, sous réserve des règles de la Bourse de croissance TSX. D'après la politique du régime, le nombre total d'options pouvant être attribuées est plafonné à 10 % du nombre total d'actions en circulation de la Société.

Tous les paiements fondés sur des actions seront réglés en instruments de capitaux propres. La Société n'a aucune obligation légale ou contractuelle de racheter ou de régler les options en trésorerie.

Le tableau qui suit présente de l'information sur les options sur actions de la Société pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019 :

	Nombre	31 décembre 2020 Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre	31 décembre 2019 Prix d'exercice moyen pondéré \$
Solde d'ouverture	15 825 000	0,28	11 450 000	0,29
Attribuées	11 925 000	0,36	5 775 000	0,23
Exercées	(1 450 000)	0,30	(250 000)	0,20
Expirées	(2 300 000)	0,27	(1 018 750)	0,30
Perdus par renonciation	-	-	(131 250)	0,31
Solde de clôture	24 000 000	0,32	15 825 000	0,28
Options pouvant être exercées	20 000 000	0,34	13 800 000	0,28

En 2020, le prix moyen pondéré au moment de l'exercice était de 0,62 \$ (0,24 \$ en 2019).

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, la Société a attribué 5 050 000 options à des dirigeants, 2 075 000 à des administrateurs, 2 850 000 à des employés et 1 950 000 à des consultants. Les options attribuées ont des périodes d'acquisition différentes. Chaque option permet à son porteur de souscrire à une action ordinaire de la Société à un prix moyen de 0,36 \$ par action ordinaire, pour une période moyenne de 4,8 ans.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, la Société a attribué 1 375 000 options à des dirigeants, 1 250 000 à des administrateurs, 2 150 000 à des employés et 1 000 000 à des consultants. Les options attribuées ont des périodes d'acquisition différentes. Chaque option permet à son porteur de souscrire à une action ordinaire de la Société à un prix moyen de 0,23 \$ par action ordinaire, pour une période moyenne de 4,2 ans.

La juste valeur moyenne pondérée des options sur actions attribuées a été estimée selon le modèle d'établissement du prix des options Black-Scholes, d'après les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	2020	2019
Prix de l'action à la date d'attribution	0,36 \$	0,24 \$
Durée de vie attendue	4,75 ans	4,2 ans
Taux d'intérêt sans risque	0,39 %	1,46 %
Volatilité prévue	54,68 %	63,53 %
Dividendes prévus	Néant	Néant
Prix d'exercice à la date d'attribution	0,36 \$	0,23 \$

La volatilité annualisée prévue a été déterminée au moyen des données historiques de la Société. La juste valeur des options sur actions est amortie sur la période d'acquisition des droits, compte tenu des renonciations prévues. Les options sur actions émises peuvent être exercées au cours de clôture des actions ordinaires le jour précédant leur attribution.

Date d'expiration	Nombre total	Nombre total exercable	31 décembre 2020 Prix d'exercice moyen pondéré \$
2021	1 475 000	1 475 000	0,23
2022	3 775 000	3 775 000	0,31
2023	3 900 000	2 900 000	0,34
2024	4 425 000	4 425 000	0,23
2025	10 425 000	7 425 000	0,36
Solde de clôture	24 000 000	20 000 000	0,32

16. DÉPENSES DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION

	31 décembre 2020 \$	31 décembre 2019 (montants ajustés, note 27) \$
Salaires et avantages sociaux	2 294	2 040
Rémunération fondée sur des actions	594	192
Ingénierie	3 964	721
Honoraires professionnels	506	1 349
Matériaux, matières consommables et approvisionnement	1 767	2 279
Sous-traitance	1 706	2 594
Géologie et forage	389	2 298
Services publics	388	218
Autres	265	673
Subventions	(164)	(329)
Crédits d'impôt	(1 369)	(2 203)
Dépenses de prospection et d'évaluation	10 340	9 832

Les dépenses de prospection et d'évaluation se rapportent au bien Matawinie (Québec). Les salaires et avantages sociaux sont présentés déduction faite de la subvention de 892 \$ reçue dans le cadre du programme de Subvention salariale d'urgence du Canada en 2020 (néant en 2019).

17. CHARGES LIÉES AUX PRODUITS À VALEUR AJOUTÉE

	31 décembre 2020 \$	31 décembre 2019 (montants ajustés, note 27) \$
Salaires et avantages sociaux	768	467
Rémunération fondée sur des actions	112	-
Ingénierie	2 399	710
Honoraires professionnels	866	772
Matériaux, matières consommables et approvisionnement	157	37
Sous-traitance	475	20
Autres	43	40
Subventions	(1 678)	(441)
Crédits d'impôt	(231)	-
Charges liées aux produits à valeur ajoutée	2 911	1 605

Les charges liées aux produits à valeur ajoutée représentent les coûts engagés pour le développement d'une usine de matériaux avancés située à Bécancour (Québec). Les salaires et avantages sociaux sont présentés déduction faite de la subvention de 189 \$ reçue dans le cadre du programme de Subvention salariale d'urgence du Canada en 2020 (néant en 2019).

18. FRAIS GÉNÉRAUX ET FRAIS D'ADMINISTRATION

	31 décembre 2020	31 décembre 2019 (montants ajustés, note 27)
	\$	\$
Salaires et avantages sociaux	2 920	2 080
Rémunération fondée sur des actions	1 323	505
Honoraires professionnels	1 168	949
Honoraires de consultation	220	415
Déplacements, représentation et congrès	397	493
Frais de bureau et d'administration	727	501
Bourse de valeurs, autorités et communications	111	127
Dotation aux amortissements	854	723
Perte (profit) à la cession d'actifs	2	-
Autres frais financiers	48	11
Frais généraux et frais d'administration	7 770	5 804

19. COÛTS FINANCIERS NETS

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
	\$	\$
Perte de change	15	15
Produits d'intérêts	(40)	(126)
Intérêts sur les obligations locatives	28	39
Désactualisation et intérêts sur les emprunts et l'obligation	1 213	327
Désactualisation des frais d'émission	25	-
Perte (profit) sur la juste valeur de placements	22	(3)
Coûts financiers nets	1 263	252

20. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

La charge d'impôt attribuable au résultat ne correspond pas au montant résultant de l'application du taux d'impôt combiné fédéral-provincial prévu par la loi de 26,5 % (26,6 % en 2019) à la perte avant impôt pour les raisons suivantes :

	31 décembre 2020 \$	31 décembre, 2019 \$
Perte avant impôt	(17 978)	(17 492)
Recouvrement d'impôts calculé au taux d'impôt prévu par la loi applicable	26,50 %	26,60 %
Charge d'impôt au taux combiné prévu par la loi	(4 617)	(4 653)
Augmentation (diminution) de l'impôt découlant des éléments suivants :		
Écart temporaire non comptabilisé	4 268	4 209
Paielements fondés sur des actions	538	165
Incidence fiscale de la renonciation aux déductions liées aux actions accréditives	-	578
Recouvrement des passifs liés aux actions accréditives	-	(448)
Incidence de la variation du taux d'impôt provincial	-	-
Variation de taux	-	5
Droits miniers non imposables	(217)	(319)
Autres	28	14
	-	(448)
Composition de l'impôt différé à l'état du résultat net :		
Recouvrement des passifs liés aux actions accréditives	-	(448)
Charge d'impôt différé	-	(448)

Aux 31 décembre 2020 et 2019, les différences temporaires et les pertes fiscales à l'égard desquelles la Société n'avait pas comptabilisé d'actifs d'impôt différé étaient les suivantes :

	31 décembre 2020 \$	31 décembre 2019 \$
FÉDÉRAL		
Dépenses de prospection et d'évaluation	24 034	26 200
Immobilisations corporelles	3 898	1 234
Placements en titres de capitaux propres	646	624
Obligation de démantèlement	621	621
Frais d'émission d'actions	629	1 034
Frais de recherche et développement	12 946	8 971
Pertes autres qu'en capital	30 747	53
Autres	16	16 772
	73 537	55 509
PROVINCIAL		
Dépenses de prospection et d'évaluation	22 296	25 237
Immobilisations corporelles	3 881	1 233
Placements en titres de capitaux propres	646	624
Obligation de démantèlement	621	621
Frais d'émission d'actions	629	1 020
Frais de recherche et développement	14 427	9 823
Pertes autres qu'en capital	30 791	53
Autres	16	16 707
	73 308	55 320

La capacité à réaliser les avantages fiscaux dépend d'un certain nombre de facteurs, notamment de la rentabilité future des activités. Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés seulement dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables suffisants seront disponibles pour permettre la réalisation de ces actifs.

Au 31 décembre 2020, le cumul des pertes autres qu'en capital que la Société pouvait, aux fins de l'impôt, utiliser en réduction des bénéfices imposables des exercices futurs s'établissait comme suit :

Année de la perte	Année d'expiration	Fédéral	Provincial
2020	2040	14 148	14 122
2019	2039	5 381	5 457
2018	2038	4 138	4 044
2017	2037	2 526	2 764
2016	2036	1 447	1 361
2015	2035	873	844
2014	2034	662	644
2013	2033	747	738
2012	2032	765	757
2011	2031	61	59

La Société a des reports de crédits d'impôt à l'investissement de 1 264 \$ (1 264 \$ en 2019) qui expireront entre 2036 et 2039 et qui sont disponibles pour réduire les impôts à payer pour les exercices à venir.

21. INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
	\$	(montants ajustés, note 27)
	\$	\$
Subventions à recevoir	9	(596)
Subventions différées	9	1 511
Crédits d'impôt minier	(1 406)	(2 203)
Taxes de vente à recevoir	(68)	311
Charges payées d'avance	85	(247)
Comptes créditeurs et charges à payer	10	339
Total de la variation nette du fonds de roulement	(135)	(3 014)

Éléments hors trésorerie :

Comptes créditeurs et charges à payer incluses dans les immobilisations corporelles

944

-

22. TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
	\$	\$
Principaux dirigeants de la Société		
Charge au titre des avantages du personnel	1 238	990
Palements fondés sur des actions	398	184
Administrateurs de la Société		
Honoraires du conseil d'administration	91	95
Palements fondés sur des actions	305	159

En plus des transactions avec Pallinghurst présentées ailleurs dans les états financiers et conformément à IAS 24 *Informations relatives aux parties liées*, les principaux dirigeants ont, directement ou indirectement, le pouvoir et la responsabilité de la planification, de la gestion et du contrôle des activités de la Société, y compris les administrateurs (faisant partie ou non de la haute direction) de la Société.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, la charge d'intérêts de la Société a totalisé 1 006 \$ (97 \$ au 31 décembre 2019) en raison de l'entente de financement et de l'obligation convertible conclue avec Pallinghurst. Au 31 décembre 2020, Pallinghurst détenait 19,18 % des actions ordinaires émises et en circulation de la Société et exerçait une influence notable sur celle-ci (19,99 % en 2019).

Indemnités de départ

La Société a des engagements en vertu de certains contrats de gestion conclus avec des dirigeants clés. Les engagements minimaux en vertu de ces contrats s'élèvent à environ 881 \$. Ces contrats exigent des paiements minimaux supplémentaires d'environ 2 003 \$ à la survenance de certains événements, comme un changement de contrôle. Comme aucun événement déclencheur n'a eu lieu, les paiements conditionnels n'ont pas été reflétés dans les présents états financiers consolidés.

23. INFORMATION À FOURNIR SUR LA GESTION DU CAPITAL

La Société surveille le capital en fonction de la valeur comptable des capitaux propres et des prêts et celui-ci totalisait 12 036 \$ au 31 décembre 2020 (11 864 \$ au 31 décembre 2019).

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital consiste à préserver sa capacité à poursuivre ses activités et son programme d'acquisition, de prospection, d'évaluation et de mise en valeur de biens miniers. Elle gère sa structure du capital et l'ajuste en fonction de la conjoncture économique et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents.

La Société n'est soumise à aucune restriction externe en matière de capital. Les variations du capital sont présentées à l'état consolidé des variations des capitaux propres et aux notes 13 et 14.

Les biens dans lesquels la Société détient actuellement un intérêt sont au stade de la prospection, de l'évaluation et de la mise en valeur; à ce titre, la Société dépend de financements externes pour ses activités. Pour procéder à la prospection, à l'évaluation et à la mise en valeur prévues et s'acquitter des frais d'administration, la Société doit puiser dans son fonds de roulement et mobiliser des capitaux supplémentaires lorsque nécessaire.

24. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES

CLASSEMENT ET VALEUR COMPTABLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Le tableau qui suit présente les instruments financiers de la Société aux 31 décembre 2020 et 2019 :

			Au 31 décembre 2020		
			Juste valeur par le biais du résultat net	Coût amorti	Total
			\$	\$	\$
ACTIFS FINANCIERS					
Trésorerie			-	4 520	4 520
Subventions et autres débiteurs			11	-	829
Total des actifs financiers			-	5 349	5 349
PASSIFS FINANCIERS					
Comptes créditeurs et charges à payer			10	-	6 988
Emprunts			13	-	1 793
Obligation convertible			14	-	14 505
Total des passifs financiers			-	23 286	23 286

		Juste valeur par le biais du résultat net \$	Au 31 décembre 2019 Coût amorti \$	Total \$
ACTIFS FINANCIERS				
Trésorerie		-	4 077	4 077
Subventions et autres débiteurs	11	-	233	233
Placement		22	-	22
Total des actifs financiers		22	4 310	4 333
PASSIFS FINANCIERS				
Comptes créditeurs et charges à payer	10	-	4 908	4 908
Emprunts	13	-	4 502	4 502
Total des passifs financiers		-	9 410	9 410

Juste valeur

Certaines des méthodes comptables et des obligations d'information de la Société nécessitent l'établissement de la juste valeur. La juste valeur est le montant auquel un instrument financier pourrait être échangé entre des parties consentantes en fonction des conditions du marché applicables à des instruments comportant des risques, un capital et une durée à l'échéance identiques. Les estimations de la juste valeur sont basées sur les cours du marché et d'autres méthodes d'évaluation. Les justes valeurs ont été déterminées aux fins de la comptabilisation ou des informations à fournir selon la hiérarchie des justes valeurs figurant dans les méthodes comptables relatives aux instruments financiers de la Société. Lorsqu'il y a lieu, des informations complémentaires sur les hypothèses retenues pour évaluer la juste valeur sont présentées dans les notes se rapportant à l'actif ou au passif concerné.

Les placements en actions évalués à la juste valeur dans l'état de la situation financière au 31 décembre 2019 étaient classés dans le niveau 1. En ce qui concerne les autres actifs et passifs financiers, leur valeur comptable nette est une approximation raisonnable de la juste valeur en raison de leur échéance relativement rapprochée.

RISQUES FINANCIERS

La Société est exposée à divers risques financiers en lien avec ses activités. Elle ne conclut pas de contrat portant sur des instruments financiers dérivés à des fins de spéculation.

Les principaux risques financiers auxquels la Société est exposée ainsi que ses politiques de gestion pour ces risques sont détaillés ci-dessous :

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que la Société éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à ses passifs financiers dont elle s'acquitte au moyen de trésorerie ou d'un autre actif financier.

La Société gère son risque de liquidité en utilisant des budgets qui lui permettent de déterminer les montants requis pour financer ses programmes de prospection, d'évaluation et de mise en valeur. La liquidité et les résultats d'exploitation de la Société peuvent souffrir de la limitation de son accès au marché financier ou à d'autres formes de financement, par suite d'un repli généralisé du marché boursier ou de difficultés propres à la Société. Par le passé, les flux de trésorerie de la Société provenaient essentiellement de ses activités de financement.

Au 31 décembre 2020, tous les passifs courants de la Société, d'un montant total de 10 587 \$ (9 869 \$ au 31 décembre 2019), avaient des échéances contractuelles de moins de un an et étaient soumis aux conditions normales du marché. La Société réévalue régulièrement sa situation de trésorerie pour assurer la préservation et la sécurité du capital et le maintien de la liquidité.

Le financement ayant été achevé au cours du premier trimestre de 2021 (décrit à la note 26), la direction estime que la Société dispose de fonds suffisants pour s'acquitter de ses obligations et des dépenses prévues pour les douze mois à venir lorsqu'elles deviennent exigibles (se reporter à la note 1).

	Au 31 décembre 2020				
	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	0 à 12 mois	12 à 24 mois	Plus de 24 mois
Comptes créditeurs et charges à payer	6 988	6 988	6 988	-	-
Obligations locatives	1 076	1 140	321	440	379
Emprunts	1 793	1 824	1 824	-	-
Obligation convertible	14 505	21 408	2 427	2 427	16 554

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'une perte puisse survenir en raison du défaut d'une autre partie de respecter les modalités du contrat. Le risque de crédit de la Société est principalement lié aux débiteurs et à la trésorerie. Les débiteurs sont constitués principalement du remboursement de la taxe sur les produits et services à recevoir des gouvernements du Canada et du Québec, ainsi que des crédits d'impôt à recevoir du gouvernement du Québec. La Société atténue le risque de crédit en conservant de la trésorerie dans des banques à charte canadiennes.

Risque de change

Étant donné que la plupart des charges de la Société sont en dollars canadiens, le risque de change est limité par le maintien de sa trésorerie en dollars canadiens. La Société comptabilise périodiquement une partie de ses Comptes créditeurs et charges à payer en dollars américains et en euros; elle est exposée au risque de change sur ces soldes. Toutefois, la Société considère ce risque comme étant minime.

25. ENGAGEMENTS

Redevance

La Société a octroyé une redevance de fonderie nette de 3 % sur le bien de graphite Matawinie à Pallinghurst pour un prix d'achat global de 4 306 \$. Pendant une période de trois ans suivant son émission, la redevance est soumise à un droit de rachat de 1 % en faveur de la Société pour un prix de rachat de 1 306 \$ plus un montant égal aux intérêts courus au taux de 9 % par an à partir de la clôture de la transaction de redevance et après celle-ci jusqu'à la date de rachat.

Bien Matawinie

Une grande partie du bien est assujettie à une redevance de fonderie nette de 2 %. Chaque tranche de 1 % peut être achetée par la Société pour 1 000 \$.

Usine de démonstration de Bécancour

Au 31 décembre 2020, la Société avait des engagements de 4 956 \$ en lien avec la construction de l'usine de démonstration de purification de graphite à Bécancour.

Collaboration et partage des bénéfices

Le 23 janvier 2020, la Société a signé une entente de partage des bénéfices avec la municipalité de Saint-Michel-des-Saints dans le cadre du projet minier Matawinie. Avec cette nouvelle entente et tout au long de la durée d'exploitation commerciale de la mine, la Société versera jusqu'à 2 % de ses flux de trésorerie positifs futurs nets, après impôt, à la municipalité.

26. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Depuis la date de clôture de l'exercice jusqu'au 6 avril 2021, le produit en trésorerie tiré de l'émission d'actions totalise 41,5 M\$, dont voici une ventilation :

- Le 20 janvier 2021, la Société a conclu un financement par capitaux propres de 17,3 M\$ dans le cadre duquel elle a émis un total de 11 896 750 actions ordinaires au prix de 1,45 \$ l'action ordinaire. De ce nombre, Pallinghurst a acheté 2 379 316 actions ordinaires.
- Le 1^{er} février 2021, la Société a obtenu 17,6 M\$ par suite de l'exercice de bons de souscription émis antérieurement.
- Le 12 février 2021, la Société a conclu un financement par capitaux propres de 5,8 M\$ dans le cadre duquel elle a émis un total de 3 965 516 actions ordinaires au prix de 1,45 \$ l'action ordinaire. De ce nombre, Investissement Québec, agissant à titre de mandataire pour le gouvernement du Québec, a souscrit 3 172 413 actions ordinaires; Pallinghurst a souscrit le reste.
- 2 720 000 options ont été exercées pour un produit total de 759 \$.

En mars 2021, la Société a reçu 1,35 M\$ dans le cadre d'une entente de contribution remboursable avec Développement économique Canada pour les régions du Québec. Cette entente de contribution ne porte pas intérêt et sera remboursable en 60 versements mensuels égaux à compter de septembre 2023.

Le 24 mars 2021, la Société a procédé à un regroupement de ses instruments de capitaux propres émis à raison de dix pour un, soit les actions ordinaires, les bons de souscription et les options. Tous les nombres relatifs à ces instruments pour 2020 et jusqu'au 24 mars 2021 ou tout prix unitaire tel que les prix d'exercice indiqués dans les états financiers consolidés n'ont pas été ajustés rétrospectivement pour tenir compte du regroupement, à l'exception du nombre moyen pondéré d'actions en circulation utilisé dans le calcul du bénéfice par action de base et dilué qui a été ajusté rétroactivement pour tenir compte du regroupement conformément à IAS 33.

27. CHANGEMENT DE MÉTHODE COMPTABLE

Par le passé, la Société inscrivait à l'actif toutes les dépenses de prospection et d'évaluation conformément à IFRS 6 *Prospection et évaluation de ressources minérales*.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, la Société a volontairement changé de méthode comptable pour ces dépenses. La nouvelle méthode comptable prévoit que toutes les dépenses de prospection et d'évaluation seront comptabilisées à l'état du résultat net et du résultat global.

Ce changement a été effectué pour l'ensemble des activités de prospection et d'évaluation du bien Matawinie. La Société a déterminé que ce changement volontaire de méthode comptable fournira des informations financières plus pertinentes et appropriées tout en rendant la Société plus conforme à ses pairs qui utilisent une méthode comptable similaire.

Conformément à IAS 8 *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, le changement de méthode comptable a été effectué rétroactivement et les informations comparatives ont été ajustées pour toutes les périodes présentées, comme si la méthode avait toujours été utilisée. Se reporter au tableau ci-dessous pour connaître les incidences sur les états financiers consolidés :

A) AJUSTEMENT À L'ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

	Chiffres présentés antérieurement \$	Incidence \$	Chiffres ajustés \$
Au 1^{er} janvier 2019			
ACTIF			
Actifs de prospection et d'évaluation	24 252	(24 252)	-
Total de l'actif	37 679	(24 252)	13 427
PASSIF			
Passif d'impôt différé	3 861	(3 861)	-
Total du passif	14 024	(3 861)	10 163
CAPITAUX PROPRES			
Déficit	(21 586)	(20 391)	(41 977)
Total des capitaux propres (insuffisance)	23 655	(20 391)	3 264
Total du passif et des capitaux propres (insuffisance)	37 679	(24 252)	13 427
Au 31 décembre 2019			
ACTIF			
Actifs de prospection et d'évaluation	35 689	(35 689)	-
Total de l'actif	53 083	(35 689)	17 394
PASSIF			
Passif d'impôt différé	5 084	(5 084)	-
Total du passif	15 724	(5 084)	10 640
CAPITAUX PROPRES			
Déficit	(28 417)	(30 605)	(59 022)
Total des capitaux propres (insuffisance)	37 359	(30 605)	6 754
Total du passif et des capitaux propres (insuffisance)	53 083	(35 689)	17 394

B) AJUSTEMENT À L'ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT NET ET DU RÉSULTAT GLOBAL

	Chiffres présentés antérieurement \$	Incidence \$	Chiffres ajustés \$
Exercice clos le 31 décembre 2019			
CHARGES			
Dépenses de prospection et d'évaluation	-	9 832	9 832
Charges liées aux produits à valeur ajoutée	-	1 605	1 605
Charge d'impôt différé	775	(1 223)	(448)
Perte nette et résultat global	6 831	10 214	17 045
Perte de base et diluée par action (note 15.2)	0,30	0,45	0,75

C) AJUSTEMENT AU TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

	Chiffres présentés antérieurement \$	Incidence \$	Chiffres ajustés \$
Exercice clos le 31 décembre 2019			
Sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation	(5 140)	(13 513)	(18 653)
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement	(15 186)	13 513	(1 673)

28. CHANGEMENT DE MÉTHODE COMPTABLE – AJUSTEMENTS TRIMESTRIELS (INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES NON AUDITÉES)

A) AJUSTEMENT À L'ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

	Chiffres présentés antérieurement \$	Incidence \$	Chiffres ajustés \$
Au 31 mars 2020			
ACTIF			
Actifs de prospection et d'évaluation	39 467	(39 467)	-
Immobilisations corporelles	2 859	130	2 989
Total de l'actif	55 591	(39 337)	16 254
PASSIF			
Passif d'impôt différé	5 518	(5 518)	-
Total du passif	20 196	(5 518)	14 678
CAPITAUX PROPRES			
Déficit	(30 442)	(33 819)	(64 261)
Total des capitaux propres (insuffisance)	35 395	(33 819)	1 576
Total du passif et des capitaux propres (insuffisance)	55 591	(39 337)	16 254
Au 30 juin 2020			
ACTIF			
Actifs de prospection et d'évaluation	42 312	(42 312)	-
Immobilisations corporelles	3 084	249	3 333
Total de l'actif	57 006	(42 063)	14 933
PASSIF			
Passif d'impôt différé	6 258	(6 258)	-
Total du passif	23 540	(6 258)	17 282
CAPITAUX PROPRES			
Déficit	(32 463)	(35 805)	(68 268)
Total des capitaux propres (insuffisance)	33 466	(35 805)	(2 339)
Total du passif et des capitaux propres (insuffisance)	57 006	(42 063)	14 943
Au 30 septembre 2020			
ACTIF			
Actifs de prospection et d'évaluation	40 841	(40 841)	-
Immobilisations corporelles	3 051	407	3 458
Total de l'actif	62 218	(40 434)	21 784
PASSIF			
Passif d'impôt différé	6 808	(6 808)	-
Total du passif	30 560	(6 808)	23 752
CAPITAUX PROPRES			
Déficit	(35 145)	(33 626)	(68 771)
Total des capitaux propres (insuffisance)	31 658	(33 626)	(1 968)
Total du passif et des capitaux propres (insuffisance)	62 218	(40 434)	21 784

B) AJUSTEMENT À L'ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT NET ET DU RÉSULTAT GLOBAL

	Chiffres présentés antérieurement \$	Incidence \$	Chiffres ajustés \$
Trimestre clos le 31 mars 2020			
CHARGES			
Dépenses de prospection et d'évaluation	-	3 097	3 097
Charges liées aux produits à valeur ajoutée	-	552	552
Charge d'impôt différé	433	(433)	-
Perte nette et résultat global	2 025	3 216	5 240
Perte de base et diluée par action (note 15.2)	0,077	0,123	0,200
Semestre clos le 30 juin 2020			
CHARGES			
Dépenses de prospection et d'évaluation	-	5 130	5 130
Charges liées aux produits à valeur ajoutée	-	1 244	1 244
Charge d'impôt différé	1 173	(1 173)	-
Perte nette et résultat global	4 047	5 201	9 248
Perte de base et diluée par action (note 15.2)	0,155	0,199	0,354
Période de neuf mois close le 30 septembre 2020			
CHARGES			
Dépenses de prospection et d'évaluation	-	2 689	2 689
Charges liées aux produits à valeur ajoutée	-	2 056	2 056
Charge d'impôt différé	1 723	(1 723)	-
Perte nette et résultat global	6 728	3 021	9 749
Perte de base et diluée par action (note 15.2)	0,257	0,115	0,372

C) AJUSTEMENT AU TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

	Chiffres présentés antérieurement \$	Incidence \$	Chiffres ajustés \$
Trimestre clos le 31 mars 2020			
Sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation	(1 629)	(1 265)	(2 894)
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement	(1 556)	1 265	(291)
Semestre clos le 30 juin 2020			
Sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation	(2 135)	(3 610)	(5 745)
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement	(4 227)	3 610	(617)
Période de neuf mois close le 30 septembre 2020			
Sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation	(4 065)	(7 979)	(12 044)
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement	(8 759)	7 979	(780)